

SEANCE DU 20 Janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le 20 Janvier à 20h00 le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes pour garantir la distanciation sociale des Elus, sous la présidence de Monsieur FALLOU Thierry, Maire. Masques, gel, lingettes sont à disposition des personnes présentes.

Présents : Mmes DRUGEON Cécile, PELLETIER BRUNEAU Ariel, TEISSERENC Cécile, MM. FALLOU Thierry, BONIN Grégory, BRUNEAU Hubert, FAGNOUX Eric, FAUCHEUX Samuel, JOUSSET Christian.

Absents excusés : M. CHERAMY Laurent et M. POUSSE Tristan

Secrétaire de séance : M. JOUSSET Christian

Date de convocation : 15 Janvier 2021

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du Conseil municipal du 02 Décembre 2020.
- SITE de Jallans (Transports d'élèves)
- Régies Communales
- PLUI
- Plan mobilité
- Travaux à venir
- Points travaux en cours
- Présentation de l'avancée du Site Communal
- Questions Diverses

I - Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 02 Décembre :

- Le conseil municipal valide le compte rendu du conseil municipal du 02 Décembre

II – Syndicat de transports d'élèves (SITE de Jallans).

Mme Drugeon fait un rapide commentaire de la dernière réunion du Syndicat de transport. Points sur les désagréments.

Le Président fait état de modifications à apporter : modification du nombre de délégués par commune (la commune de Villemaury commune nouvelle se trouve représentée par 2 personnes des anciennes communes-soit 8 personnes, il convient donc de modifier les statuts et le nombre de représentants par souci d'égalité : soit 2 délégués pour la commune de Villemaury).

Ainsi que du transfert du siège de ce syndicat basé à St cloud vers Jallans

Les comptes de ce syndicat sont largement excédentaires, il serait peut-être bien de diminuer les cotisations.

Le conseil après en avoir délibéré, valide à l'unanimité la diminution du nombre de délégués de Villemaury à 2 personnes , ainsi que le transfert du siège du syndicat de St Cloud à Jallans

Partage l'idée de la diminution des cotisations par élèves, mais ne délibèrera pas sur ce point .. (sachant que c'est la CCCB qui est en charge du scolaire)

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abs : 0

III – Régies Communales :

A l'heure actuelle nous comptons 3 régies Communales : 1 Photocopie

1 Fêtes et cérémonies

1 Location Salle des Fêtes

La régie des photocopies n'étant que peu sollicitée du fait de l'équipement informatique de chaque foyer.

Le Conseil échange sur le sujet et décide à l'unanimité de mettre un terme à cette régie communale.

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abs : 0

IV – Changement de régisseur :

Pour le moment :

Le régisseur titulaire est Mme Visage notre secrétaire de mairie très occupée et Mme Goddefroy Lefebvre en suppléante, il serait bon de changer pour libérer Mme Goddefroy prise par ses obligations professionnelles .

Il serait bon nommer un régisseur titulaire et un régisseur suppléant, après échange entre les conseillers, Mr. FAUCHEUX Samuel se déclare candidat pour être régisseur titulaire et Mme PELLETIER BRUNEAU Ariel au poste de régisseur suppléant.

Il conviendra donc de mettre un terme aux missions de Mme VISAGE régisseur titulaire et de Mme GODEFROY-LEFEBVRE régisseur remplaçant.

Les postulants ne prennent pas part au vote.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abs : 0

Il est évident que ces nominations ne sont pas gravées dans le marbre et que nous allons en faire part aux personnes sortantes concernées avant que les arrêtés de nomination soient pris

V – Indemnités régisseur en poste :

Les recettes des 3 régies concernant l'année 2020 étant inférieure à ce qui pourrait être reversé, le Conseil ne versera pas d'indemnités aux régisseurs en poste. Cette décision est prise après de longs échanges

Votants : 09

Pour : 08

Contre : 0

Abs : 01.

VI – PLUI :

Monsieur le Maire fait une présentation sommaire du PLU ainsi que des travaux en cours du PLUI. Chaque conseiller a reçu une carte de la commune avec les différents zonages de novembre 2019.

Nous aurons à retravailler sur ces zonages à l'avenir.

Une projection est réalisée sur les premières réunions de travail qui se sont déroulées en fin d'année 2020.

Tout la progression de ce dossier avait été stoppée en mars 2020 avec la Covid-19.

La prochaine séance de travail aura lieu le 26 janvier 2021.

Il nous faudra donner un avis sur les hauteurs de constructions et sur la préservation des lucarnes. Ces deux points seront notés dans le PLUI.

M. le Maire propose que les hauteurs de construction soient en phase avec ce que l'on trouve aux alentours proches de la future construction.

En ce qui concerne les lucarnes des documents figurent des lucarnes de la rue de la Frileuse et de Bazoches en Dunois. Après échanges, les conseillers retiennent ces propositions et pensent qu'il est aussi utile de faire préserver les lucarnes dans le PLUI.

VII – Travaux à venir :

Le bornage de la parcelle libérée du 6 rue de l'Artisanat, est imminent. Les plans du futur bornage sont distribués aux conseillers.

M. le Maire a demandé des devis pour la pose de bordures, reprise de chaussée et création de trottoirs à cet emplacement.(en vue des demandes de subventions)

Le voisin du 4 rue de l'Artisanat avait demandé à acheter une partie de ce terrain. Une réflexion sera menée une fois les travaux faits.

Travaux bâche à incendie : les photos des différentes phases sont projetées. Le travail avance, mais moins vite que prévu à cause de la météo. Fin prévue dans trois semaines.

Réserve Pompiers de Puerthe : elle sera vidée demain pour que le carottage permettant la pose du tuyau crépine soit réalisé.

VIII- Cimetière :

La vente des tombes reprises après la procédure d'état d'abandon a commencé. Il a été vendu déjà 2 ou 3 emplacements et des options sont mises sur d'autres.

Devis pour le contrôle des ancrages du château d'eau : la société ALT a présenté un devis pour contrôle annuel obligatoire des 2 ancrages sur le toit du Château d'eau pour un montant HT de 250 € soit 300 € TTC.

Le conseil échange et accepte le devis à l'unanimité.

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abs : 0

Branchement d'eau . Le branchement de la maison de M. TUYA sera à refaire, le robinet d'arrêt avant compteur est cassé et inaccessible car derrière les meubles. La commune en l'état actuel des choses est responsable jusqu'au compteur . Un Rendez-vous est demandé au représentant de la propriétaire pour le 27-01-2021 afin de voir exactement ce qu'il sera possible de faire et un devis sera demandé à Véolia pour envisager de poser un compteur dans le trottoir

Centenaire d'une administrée

Madame TERRIER Rose aura 100 ans le 13 Mars 2021:

Monsieur le Maire après échanges avec son fils Dominique propose de prévoir une cérémonie pour le 13 Mars 2021 qui tombe un samedi. Le conseil accepte le principe, mais il reste à redéfinir ce que l'on pourra effectivement organiser avec les restrictions sanitaires du moment, ainsi que la somme que l'on pourra engager.

Tour de table : RAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

° °
°

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.